

*Le dépeuplement des campagnes.*—Nos Seigneurs les évêques Racine et Moreau, ont fortement recommandé aux curés des diocèses de Sherbrooke et de St-Hyacinthe la circulaire officielle du Comité de l'Agriculture de l'Assemblée législative de Québec, relative "au dépeuplement des campagnes."

Voici une lettre adressée au président de ce comité, par Mgr Moreau :

St-Hyacinthe, 17 août 1892.

J. A. Chicoyne, M. P. P.

Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre d'avant-hier, et d'une circulaire relative à la question du dépeuplement des campagnes.

Je ne manquerai pas d'intéresser à cette importante question les curés de mon diocèse, qui vont se réunir le 19 courant. Pour qu'ils puissent s'en occuper plus activement et renseigner le comité plus fidèlement, je vous prie d'adresser la susdite circulaire à chacun des curés de mon diocèse, en mentionnant, si vous le trouvez mieux, que c'est sur ma demande que vous leur adressez ce document.

Avec mes vœux de succès dans la poursuite de votre patriotique œuvre, je demeure bien sincèrement votre tout dévoué serviteur.

† L. H., Evêque de Saint-Hyacinthe.

*Collegiana.*—La rentrée des élèves a eu lieu hier 1er septembre. Ils nous sont arrivés en plus grand nombre que jamais. Maintenant, sous le toit béni du collège, c'est le règne du travail, de la discipline qui façonne les hommes, de la piété qui est utile à tous, selon la parole de l'Apôtre. Que Dieu soit propice à l'année qui commence !

Le professeur de théologie, dont la nomination n'avait pas encore été faite, est M. l'abbé D. Pelletier ; M. l'abbé Ludger Dumais remplace M. l'abbé D. Pelletier comme préfet du cours classique.

*L'exposition de Chicago.*—Mlle Barret, d'Ottawa, a été choisie par le professeur Saunders, commissaire canadien à l'exposition de Chicago, pour visiter les principales expositions locales du pays, en vue de faire une collection des différents ouvrages de femmes, pouvant figurer honorablement à l'exposition universelle de 1893. Mlle Barret visitera ces expositions dans l'ordre suivant : Sherbrooke, Kingston, Toronto, London, Montréal, Ottawa et Brantford.

M. Saunders et le commissaire-Lark visiteront les expositions de Toronto et de Montréal dans le but de faire des instances auprès des principaux in-

dustriels de ces deux villes, pour les induire à exposer à Chicago l'année prochaine.

## CAUSERIE AGRICOLE

### Aménagement des prairies.

L'aménagement des prairies est de la plus haute importance, et l'on doit tout particulièrement s'attacher à un bon choix de semences.

Le plus souvent on se sert pour semence de poussier de foin, soit un mélange d'espèces de graines bonnes ou mauvaises, mûres ou non, qu'on a ramassées dans les granges, dessous les tas de foin.

Si au moins ces graines que l'on prend pour semences provenaient d'une réunion rigoureusement faite de plantes choisies et reconnues avantageuses, elles pourraient convenir pour la semence. Mais, le plus souvent, ces graines proviennent de prairies naturelles, souvent usées, dans lesquelles, avec quelques bonnes plantes, dominent ordinairement des plantes médiocres ou mauvaises. On établit ainsi nécessairement une prairie mal composée ; on s'expose en outre à confier à la terre des semences peu convenables à sa nature, ou surannées ou échauffées qui ne lèvent pas qui lèvent mal, et qui, dans tous les cas, donnent des résultats peu avantageux.

Sous tous les rapports, c'est donc une économie mal entendue que d'agir ainsi, et quoiqu'il puisse paraître moins dispendieux, et que, sans doute, il soit plus facile et plus commode de se procurer une ample provision de cette manière, nous ne saurions répéter qu'une petite quantité de graines choisies est toujours beaucoup plus profitable que le poussier de foin.

Lorsqu'on désire former une bonne prairie, et qu'on ne peut se procurer d'ailleurs, d'une manière certaine, la semence convenable, le meilleur moyen à adopter, c'est de choisir soi-même des plantes analogues aux circonstances dans lesquelles on se trouve et qu'on croit être plus avantageuses à l'alimentation des animaux.

On doit, à cet effet, ramasser à la main, lors de leur entière maturité, et par un temps sec, les semences rigoureusement séparées, de chaque espèce de plante reconnue bonne, qui se trouve dans les prairies ou ailleurs, et, après les avoir convenablement séchées et vannées, on les confie à la terre, avec les précautions convenables, aussitôt que les circonstances le permettent.